

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. Objet du contrat

Milie Location met à disposition sous forme de location au preneur, pour la durée convenue, l'objet/les objets loués selon document ci-joint.

### 2. Propriété du matériel

Le matériel loué demeure la propriété de Milie Location. En cas de casse, dans la mesure du possible, l'objet doit être retourné en l'état.

### 3. Prise et restitution de l'objet loué

L'objet loué doit être pris et restitué à Milie Location selon prise de rendez vous. Les objets sont loués pour une durée de 24 à 48h , un supplément peut être demandé en cas d'enlèvement anticipé ou de restitution tardif.

### 4. Restitution tardive de l'objet loué

Si l'objet loué ne devait pas être restitué selon le délai convenu, un supplément peut être demandé.

### 5. Exclusion de responsabilité

Milie Location ne répond nullement pendant la durée de la location pour des dommages causés à des choses ou à des personnes.

### 6. Etat du matériel à la restitution

L'objet loué doit se trouver en bon état lors de la restitution. Les fontaines, vaisselle, bouteille doivent être nettoyés et séchés. Le Photomaton et les ardoises doivent être nettoyés. Si ce n'est pas le cas, un montant sera retenu sur la caution.

Le prix du nettoyage est facturé au tarif de 20.- l'heure.

### 7. En cas de dommage

En cas de dommage rendant l'objet inutilisable ou si il n'est pas rendu, la valeur d'achat majorée de 10% sera demandée ou retenue sur la caution. En cas de dommage autre, un arrangement sera trouvé. Pour la vaisselle, la perte ou la casse est facturée 3.- pièce.

### 8. Acompte

Un acompte peut être demandé pour valider la location. Celui-ci n'est pas remboursable. L'acompte est à verser sur le compte

CH 72 0483 5045 7628 8000 1

Crédit Suisse Bulle

Emilie Michel

Le Verger 5

1756 Onnens

Ou TWINT 078 674 69 84